

Mission zéro déchet électronique
**RECYC-QUÉBEC se réjouit de ce pas important
pour la récupération des déchets informatiques**

Montréal, le mardi 21 août 2007 – Le président-directeur général de la société d'État RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, est heureux de saluer et d'appuyer le projet de récupération des résidus des Technologies de l'information et de la communication (TIC), mis en place par *Bureau en Gros* et le Réseau québécois des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER), à la suite de l'appel lancé par Blue Storm Télé et l'émission *La vie en vert* en janvier dernier.

Grâce à la *Mission zéro déchet électronique*, les Québécois pourront se départir de leurs appareils électroniques désuets en les apportant chez *Bureau en Gros* qui, par la suite, en confiera la récupération et la mise à niveau à des fins de réemploi ou le démantèlement à des fins de recyclage aux CFER participants du Réseau québécois des CFER.

M. Lemieux précise à ce sujet : « *Depuis une quinzaine d'années, la problématique des déchets électroniques est devenue un enjeu de taille. La Mission zéro déchet électronique permettra d'assurer le réemploi et le recyclage d'importantes quantités de déchets électroniques au Québec. Je salue Blue Storm Télé qui a initié ce projet. Je reconnais l'engagement de Bureau en Gros qui, avec le Réseau québécois des CFER et d'autres partenaires, démontre un leadership indéniable en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises.* »

Les articles acceptés dans les magasins *Bureau en Gros* sont les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portatifs, les moniteurs et imprimantes, les télécopieurs, les scanners (numériseurs), les outils périphériques (câbles claviers, souris), les téléphones cellulaires, *Blackberry* et répondeurs ainsi que les appareils photos numériques, à l'exception des téléviseurs et des systèmes audio.

Des résidus dont il faut se départir écologiquement

Selon les données recensées en 2004, les Québécois auraient acheté plus de 3,5 millions d'appareils électroniques générant ainsi quelque 20 000 tonnes de résidus. De ce nombre, 34 % auraient été réemployés ou recyclés. Ces déchets informatiques contiennent des métaux lourds hautement toxiques comme du plomb, du cadmium, du béryllium et du mercure. Envoyées à l'élimination, ces substances sont une menace pour l'environnement.

Le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, rapporte : « Concrètement, cela signifie que les citoyens du Québec pourront se départir en toute sécurité de leurs appareils électroniques en allant les porter dans l'une des 59 succursales participantes de la chaîne Bureau en Gros. Ce projet mettra également à profit l'expertise du Réseau des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER). Nous sommes heureux d'ajouter à notre soutien financier à ce réseau une somme additionnelle pour contribuer à la mise en place du réseau de récupération. »

Neuf CFER du Réseau assureront la récupération et la mise à niveau des appareils aux fins de réemploi par l'entremise du programme Ordinateurs pour les Écoles du Québec ou encore leur démantèlement à des fins de recyclage avec la collaboration de FCM Recyclage inc.

Outre sa mission environnementale, rappelons que le Réseau québécois des CFER compte 22 centres de formation qui offrent à des étudiants en situation de difficultés scolaires une formation pratique spécialisée liée à la récupération et au recyclage. Le Réseau québécois des CFER reçoit un soutien financier de la société d'État RECYC-QUÉBEC depuis sa création au début des années 90.

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Source :

Suzane Chaloult
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394 poste 3243
s.chaloult@recyc-quebec.gouv.qc.ca